

## L'accompagnement au quotidien

La résidence se veut un lieu ouvert, convivial, dans lequel les personnes se retrouvent autour de projets communs.

Le logement est assorti de la présence d'hôtes dont le rôle est de :

- ♦ Faciliter les relations avec les partenaires locaux
- ♦ Encourager des initiatives collectives, des échanges et partages de compétences, de centres d'intérêt, de savoirs
- ♦ Veiller à ce que chacun entretienne correctement son logement et proposer le soutien d'une aide à domicile (ADMR, CCAS, « Vivre dans son pays »)
- ♦ Favoriser le lien avec les familles
- ♦ Accompagner les personnes vers des activités extérieures
- ♦ Mettre en place et animer le conseil de maison avec le représentant des locataires

Des hôtes sont présents en journée, ils n'assurent pas la fonction de veilleurs la nuit. Une astreinte téléphonique est prévue au sein de la Fondation.

Les occupants de la Résidence signent un contrat de résidence et un règlement intérieur. Ils versent une redevance qui comprend le loyer, les charges (eau, électricité, chauffage) et une participation aux services collectifs (buanderie).

Les loyers conventionnés ouvrent droit à l'APL, le différentiel à charge de l'occupant n'excède pas 30% des ressources.

Avril 2018

## Accueil et admission

### Adresse d'envoi des dossiers

Fondation Edith SELTZER  
6, rue du Capitaine Bresson - 05000 Gap

### Contact

Pierre Pitsaer, chef de service : 06 76 23 67 67  
Dominique Pasquio, coordinatrice 06 88 07 28 86 - 04 92 55 61 17

Équipe de coordination : 06 75 75 82 46 - 04 92 54 40 18

Mail : [paramar@fondationseltzer.fr](mailto:paramar@fondationseltzer.fr)

Site : [www.fondationseltzer.fr](http://www.fondationseltzer.fr)

S'agissant d'un logement durable et spécifique, il est conseillé aux personnes intéressées, surtout celles qui ne sont pas originaires de Laragne, de se déplacer pour visiter le site et rencontrer l'équipe avant de faire la demande.

Les demandes sont d'abord adressées au SIAO. Après validation par la commission SIAO, un dossier complémentaire est à renvoyer au responsable accompagné d'une lettre de motivation.

Suite à un entretien avec l'équipe, la décision est prise par la commission d'admission de la Résidence et adressée par courrier à l'intéressé et à l'instructeur de la demande. Les modalités d'admission s'organisent avec les hôtes (dossier APL, FSL, installation...).

Rejoignez-nous sur



# Résidence Accueil

# PARAMAR

à Laragne - Hautes Alpes



# Résidence Accueil

## PARAMAR

### Public concerné

La résidence d'accueil est destinée à l'accueil de personnes :

- ♦ Fragilisées et handicapées par des troubles psychiques stabilisés
- ♦ Suffisamment autonomes pour accéder à un logement privatif, dès lors que l'accompagnement et les soins nécessaires sont assurés par les services locaux (SAMSAH, CMP, CSAPA, ADMR, UDAF etc...)
- ♦ Dans une situation d'isolement ou d'exclusion sociale
- ♦ A faible niveau de revenus, sans critère d'âge
- ♦ Motivées par l'expérience de ce mode de résidence

La résidence est mixte.

Les animaux de compagnie peuvent y être admis à certaines conditions.



### Implantation

La résidence se situe sur les hauteurs de Laragne. A 15 mn à pied du centre ville, elle est desservie par une navette gratuite mise en place par la mairie, à proximité de l'hôpital Buech Durance.

La commune de Laragne dispose de tous les commerces de proximité, des services (ADMR, CMP, CCAS, relais de service public...) et d'une vie associative très diverse.

La résidence se compose de 24 appartements individuels et de grands espaces de vies collectives : salons, salle à manger, atelier. Les logements sont de type T1bis, 34m2, avec cuisine équipée de placards et plaques électriques.

Tous les logements ont une terrasse ou un balcon.

Pour l'ameublement les occupants peuvent s'installer avec leur mobilier ou bénéficier du FSL. Les lieux collectifs sont meublés par la Fondation.

Pour faire face à d'éventuels problèmes de délai, la Fondation pourra fournir un kit d'installation pour permettre une entrée plus rapide dans le logement.

Adresse

Résidence Paramar - Rue du Docteur Provansal - 05300 Laragne



### Missions

La résidence d'accueil est une résidence sociale.

Elle s'inscrit dans une logique d'habitat durable, sans limitation de durée. Sa spécificité est d'offrir aux résidents la garantie d'un accompagnement, avec le réseau des acteurs de l'insertion et du soin dans le département.

La Résidence d'Accueil Paramar à Laragne, dans les Hautes Alpes, a vocation à accueillir des personnes isolées, désocialisées, qui en raison de troubles psychiques, de problème de santé ou d'addiction éprouvent des difficultés à se maintenir dans un logement autonome.